



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé/Reçu le

Ré
Mc
b

18131808

20 AOUT 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0823.169.714

Dénomination(en entier) : **European Financial Inclusion Network**(en abrégé) : **EFIN**Forme juridique : **AISBL**Siège : **rue Botanique, 75 à 1210 Bruxelles****Objet de l'acte : Dissolution**

PV de l'Assemblée générale extraordinaire de dissolution tenue à Bruxelles, le 13 juin 2018.

Le président chargé de présider la séance est Monsieur Richard Alström

Le secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal est Monsieur Olivier Jérusalmy, directeur

Présents

- Abdoulaye Fall (ACAF Spain)
- Richard Alström
- Christian Poppe (SIFO)
- Didier Gillet (parcours Ccnfiance)
- Iskra Balkanska
- Marcel Warnaar (NIBUD)
- Martin Schmalzried (COFACE Family Europe)
- Maxime Pekkip (Crésus)
- Philippe Roch (Secours Catholique)
- Romain Knapen (Centre d'appui des services de médiations de dettes)
- Olivier Jérusalmy
- Desislav Danov (Bulgarian Financial Forum)

Excusés

- ASB Schuldnerberatungen
- BEUC – Bureau Européen des Unions de Consommateurs
- Centre for Co-operative Studies, University College Cork
- EKPIZO – Consumer's Protection Organisation
- Eurodiaconia European network of churches and Christian
- European Microfinance Network
- European Savings Bank Group
- Microfinance Centre
- Poradna pri financni tiski
- Réseau Financité – Research institute – Belgium
- Union Nationale des Associations Familiales – UNAF – France
- Rym AYADI – director – International research Centre on Cooperative Finance – Canada
- Barbara BARANSKA – practitioner – Polish Bank Association – Poland
- Catarina FRADE – Professor – University of Coimbra – Portugal
- Paul JONES – lecturer – Liverpool University – United Kingdom
- Yves MATHIEU – lecturer & consultant – Belgium
- Stuart STAMP – researcher – Ireland

QUORUM DE PRESENCE

Cette assemblée Générale a été convoquée quinze jours après la tenue d'une Assemblée Générale par voie écrite, qui n'avait pas recueilli le quorum des deux tiers. Cette deuxième assemblée générale décide valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Ordre du jour de l'assemblée générale de dissolution

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- 1) Accueil et mot du président ;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- 3) Motifs de la dissolution de l'ASBL : transfert des activités au sein d'une autre structure
- 4) Présentation des comptes et bilan de 2017 ;
- 5) Présentation du rapport d'activités 2017 ;
- 6) Présentation du budget 2018
- 7) Approbation du Rapport d'activités 2017 ;
- 8) Approbation des comptes et du budget et décharge aux administrateurs ;
- 9) Discussion et vote sur la dissolution volontaire de l'ASBL ;
- 10) Choix de l'affectation de l'actif net ;
- 11) Démission du conseil d'administration ;
- 12) Election du liquidateur.
- 13) Présentation de la liste des membres ayant quitté l'Assemblée générale suite au non paiement de leurs cotisations 2017

Résolutions

Reprise un à un des différents points de l'ordre du jour avec les votes pour chaque décision prise.

1) Accueil et mot du Président

Le président accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

Après lecture par le président, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale précédente.

3) Motifs de la dissolution de l'ASBL

La dissolution proposée fait suite à l'invitation acceptée par une majorité des membres de rejoindre l'association Finance-Watch, afin d'y transférer et de poursuivre ses activités au sein d'une structure plus pérenne.

4) Présentation du rapport annuels 2017

Le directeur présente le rapport d'activités 2017.

5) Présentation des comptes et bilan de l'exercice en cours

Le directeur présente les comptes de l'exercice précédent.

6) Présentation du budget 2018

Le directeur présente le budget 2018, soit l'année en cours jusqu'à la date de dissolution à l'assemblée Générale prévue fin 2018.

7) Approbation du rapport d'activités 2017

Suite à la présentation du rapport 2017, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'approuver le rapport annuel 2017.

8) Approbation des comptes 2017 et budget 2018 et décharge aux administrateurs

Suite à la présentation du rapport, des comptes 2017 et du budget 2018 l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'approuver le rapport annuel, les comptes de l'exercice 2017 et ceux de 2018 commencé 1/01/2018 et clôture au plus tard le 31/12/2018, tels qu'établis par le conseil d'administration.

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

9) Discussion et vote sur la dissolution volontaire de l'ASBL

Le président demande si quelqu'un a un avis à donner sur la proposition de dissolution volontaire de l'association.

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés de dissoudre volontairement l'ASBL..

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

10) Choix de l'affectation de l'actif net

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'affecter l'actif net à :

- ... Finance-Watch, AISBL, rue Ducale 67 b, 1000 Bruxelles; ,Numéro d'entreprise: 0836 636 381, numéro de compte : BE53 5230 8043 9953 qui a un but similaire à celui d'EFIN

Le liquidateur est chargé d'effectuer cette démarche pour le compte de l'assemblée générale.

11) Démission du conseil d'administration

L'assemblée générale ayant voté la dissolution, elle décide de mettre fin au mandat des administrateurs et vote leur décharge à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

Les administrateurs démissionnaires sont les suivants :

- Richard Alström
- Abdoulaye Fall
- Anne-Fily
- Katarzina Pawlak
- Fabien Tocqué

12) Election du liquidateur

L'assemblée générale décide d'élire en qualité de liquidateur(s) :

- ... Jérusalmy Olivier, rue du Mont-Blanc 38 à 1060 Bruxelles, né à Besançon le 05/02/1965, à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés,

Celui-ci peut poser tous les actes nécessaires à la liquidation.

13) Présentation des membres sortants fin 2017

ANDC-Associação Nacional de Direito ao Credito

ANSA - FR

Autonomia - HU

CSC-Confédération des syndicats chrétiens

EPKAS-Consumer's Protection Union of Serres

FIC-Financial Inclusion Network

FINE- Financial Inclusion and New Entrepreneurship

UNCAR-Romanian National Federation of Credit Union

ETIKA - Lu

Sarah Carpentier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée générale, lequel est approuvé à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés et signé par les membres et mandataires qui en expriment le désir, ainsi que par le liquidateur et le secrétaire.

Olivier Jérusalmy

Le liquidateur et secrétaire de séance